Isabelle TARRIEUX, Directrice des Cinémas les 400 Coups
Jane THIERRY-NEVEU, Association Cinéma Parlant
Luc DANIEL puis Xavier THIBAUD, Conseillers Pédagogiques Départementaux Arts visuels
Coordinateurs départementaux du dispositif Ecole et Cinéma 49

A Mesdames et Messieurs les enseignants

Angers, le 15 juin 2018

Objet : École et Cinéma 49 – Année 2018-2019

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 5 avril dernier avec les enseignants où nous avons fait le bilan École et Cinéma de l'année écoulée et la programmation des films de l'année à venir, nous souhaitons reconduire le dispositif pour la vingt-cinquième année, avec votre collaboration et celle de nouveaux enseignants.

Le projet départemental et la programmation ont été validés par le Comité départemental de suivi réuni le 12 avril 2018 sous l'autorité de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.
Toutes les inspections seront destinataires des programmations, bilans, dates et contenus des formations pédagogiques.

Nous vous rappelons les principes essentiels de l'opération (*Cf. rubrique Cahier des charges*) :
- Engagement de chaque enseignant à voir trois films en salle avec ses élèves.
- Engagement à visionner les trois films préalablement aux séances avec les élèves.
- Engagement à assister aux formations pédagogiques autour des films.
- Rédaction d'un projet pédagogique annuel par classe en articulation avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de la classe et le projet d'école.
- Les enseignants qui s'inscrivent pour la première année s'engagent à participer à 2 modules de formations complémentaires au PDF de 3h comprenant : un module spécifique intitulé « Ecole et Cinéma Première année » et un module consacré à l'un des films. Cette année, le module « Ecole et Cinéma Première année » aura lieu le **mercredi 10 octobre** de 14h à 17h à La Cité (des associations), bd du Doyenné à Angers. Ils devront adresser le projet pédagogique de leur classe au coordinateur Education Nationale avant le 9 novembre 2018 et leur bilan au cours du mois de mai.

Le tarif est de **2,50 €** par élève à chaque séance.
De plus, prévoyez dès maintenant d'**inscrire la majeure partie des transports au budget de votre école** car nous ne pourrons les prendre en charge qu'en fonction de l'implication des collectivités locales partenaires (*Cf. rubrique Remboursement des transports*).

INSCRIPTION : formulaire en ligne : https://goo.gl/forms/zWkiCs3gTFBRAWjZ2
IMPORTANT :
Votre demande d'inscription au dispositif peut se faire dès à présent. Elle est **enregistrée** à partir du moment où **vous cliquez sur « Envoyer »** à la fin du formulaire en ligne.
Par ailleurs, il faudra aussi vous inscrire aux formations complémentaires Ecole et Cinéma auprès de la DSDEN.

Pour remplir le formulaire en ligne, munissez-vous au préalable :
- des coordonnées exactes de l'école (adresse postale, mail, numéro de téléphone, nom du directeur…)
- de votre adresse mail professionnelle : ……@ac-nantes.fr
- de ce présent courrier pour avoir des informations sur les films

Attention : Veillez à renseigner correctement votre **adresse mail professionnelle** dans le cadre « E-mail professionnel de l'enseignant »
Vous recevrez, dans un premier temps, un mail récapitulatif de vos réponses à cette adresse dès que vous aurez cliqué sur « Envoyer », et courant septembre, un mail de confirmation de votre inscription définitive.

Vous devez remplir le formulaire en ligne **impérativement avant le dimanche 2 septembre 2018**.

Important : les demandes des enseignants qui ne se seront pas inscrits aux formations ne pourront être prises en compte.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez ou porterez à ce dispositif. Nous espérons que grâce à vous, cette année encore, de nombreux élèves découvriront le cinéma, pratique culturelle vivante aux multiples enjeux éducatifs, artistiques et civiques, et source d'apprentissages.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Les coordinateurs

Vous trouverez en annexes : Informations sur les films - Dispositif Ecole et Cinéma

INFORMATIONS SUR LES FILMS
Année 2018-2019

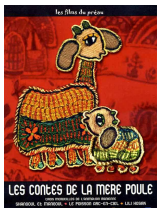

LES CONTES DE LA MERE POULE séances du 7 novembre au 19 décembre 2018
Programme de 3 courts métrages d'animation – Iran – 1922 – 47' – muet sonorisé de GS à CE2

Shangoul et Mangoul de Farkhondeh Torabi & Mortzeza Ahadi Sarkani – 2000 – 17'
La mère sortie, le loup trompe ses chevreaux et s'introduit dans leur maison.
Le poisson arc-en-ciel de Farkhondeh Torabi – 1998 – 13'
Arc-en-Ciel, le poisson aux belles écailles, est trop fier pour s'amuser avec les autres. Une mésaventure va pourtant l'obliger à se lier d'amitié avec eux.
Lili Hosak de Vajiollah Fard-e-Loghadam – 1992 – 16'
Un peu trop aventureux, un petit poussin s'éloigne de ses parents et tombe à l'eau. Pour tenter de le sauver, le coq et la poule vont demander l'aide des autres animaux.

TOUT EN HAUT DU MONDE séances du 7 novembre au 19 décembre 2018
Film d'animation de Rémi Chayé – France/Danemark – 2015 – 1h20 de CE1 à CM2

1882, Saint-Pétersbourg.
Sacha, jeune fille de l'aristocratie russe, a toujours été fascinée par la vie d'aventure de son grand-père, Oloukine. Explorateur renommé, concepteur d'un magnifique navire, le Davaï, il n'est jamais revenu de sa dernière expédition à la conquête du Pôle Nord. Sacha décide de partir vers le Grand Nord, sur la piste de son grand-père pour retrouver le fameux navire.

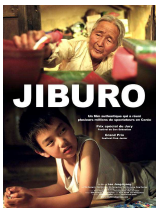

JIBURO séances du 9 janvier au 19 mars 2019
Film de Lee Jung-Hyang – Corée – 2002 – 1h27 – version française de GS à CM2
Avec Yoo Seung-Ho, Eul Boon Kim…

Pour les vacances, Sang-woo est contraint d'aller à la campagne chez sa grand-mère qu'il ne connaît pas. Mordu de jeux vidéo et de super-héros, ce jeune citadin doit apprendre à s'adapter à cette vie en pleine nature et à cohabiter avec cette vieille femme aussi lente qu'une tortue...

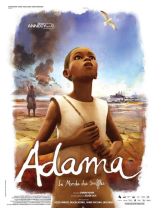

ADAMA séances du 23 janvier au 19 mars 2019
Film d'animation de Simon Rouby – France – 2014 – 1h22 de CE2 à CM2

Adama, 12 ans, vit dans un village isolé d'Afrique de l'Ouest. Au-delà des falaises, s'étend le Monde des Souffles. Là où règnent les Nassaras. Une nuit, Samba, son frère aîné, disparaît. Adama, bravant l'interdit des anciens, décide de partir à sa recherche. Il entame, avec la détermination sans faille d'un enfant devenant homme, une quête qui va le mener au-delà des mers, au Nord, jusqu'aux lignes de front de la première guerre mondiale. Nous sommes en 1916. **Film programmé à la même période par Collège au cinéma pour les 6ème**

LE CIRQUE séances du 20 mars au 11 juin 2019
Film de Charles Chaplin – USA – 1928 – 1h10 – musical et cartons en version française de GS à CM2

Charlot, pris pour un pickpocket, se réfugie dans un cirque et déboule sur la piste en plein spectacle. Son arrivée fait rire le public et le directeur l'engage aussitôt comme clown. Charlot devient amoureux de l'écuyère mais son rival le fait renvoyer...

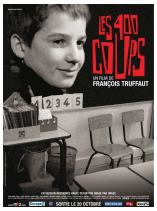

LES 400 COUPS séances du 1er mai au 11 juin 2019
Film de François Truffaut – France – 1959 – 1h33 de CM1 au CM2

Antoine a une adolescence turbulente. Il ment à ses parents indifférents à son sort, vole, fugue. Son seul réconfort, il fait les quatre cents coups avec son ami René. Un jour, la police s'en mêle.

Les enseignants qui auront choisi ce film sont fortement invités à participé à la formation le concernant.

Parcours conseillés*

GS-CP	CE1-CE2	CE2- CM1-CM2	CM1-CM2
Les contes de la mère poule Jiburo Le cirque	Tout en haut du monde Jiburo Le cirque	Tout en haut du monde Adama Le cirque	Jiburo Adama Les 400 coups (**)

(*) *En fonction du parcours antérieur de ses élèves, le professeur peut cependant faire un autre choix parmi les 6 films.*
(**)***Les enseignants qui auront choisi ce film sont fortement invités à participé à la formation le concernant.***

Association Cinéma Parlant – 49 rue Saint Nicolas 49100 Angers – ☎ 02 41 20 93 81 ✉ contact@cinemaparlant.com
Cinémas les 400 Coups – 12 rue Claveau 49100 Angers – ☎ 02 41 88 70 95 ✉ jane@les400coups.org
Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale – 15 bis rue Dupetit Thouars 49000 Angers ✉ ecoleetcinema49@ac-nantes.fr

LE DISPOSITIF ÉCOLE ET CINÉMA

Présentation

École et Cinéma est un projet initié et financé par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC) du Ministère de la Culture et de la Communication, et la Direction de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Education Nationale.

L'Association « Les enfants de cinéma » est missionnée pour coordonner, approfondir et développer le dispositif au niveau national.

Ce dispositif s'adresse au jeune public (5 à 12 ans), enfants de la **grande section** de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire, et à ses enseignants.

Objectifs

- Former l'enfant par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir du visionnement d'œuvres contemporaines et du patrimoine
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants pour que de véritables prolongements pédagogiques soient proposés aux écoles participantes
- Présenter en salle, dans des conditions optimales, aux enfants de la grande section et de l'élémentaire, un choix de films qui illustrent les différents genres, époques, sensibilités du patrimoine cinématographique et du cinéma contemporain, jalons de l'histoire du cinéma (film muet, noir et blanc, couleur, fiction, documentaire, animation, court-métrage…)
- Approfondir la découverte des films et compléter les formations à l'aide des documents d'accompagnement spécifiques et des formations pédagogiques

Articulation du dispositif avec la politique d'éducation artistique et culturelle de l'inspection académique

Projet d'éducation artistique et culturelle à dominante cinéma dans la logique du socle commun et des programmes 2015 d'enseignement de l'école maternelle et 2016 d'enseignement de l'école élémentaire, et dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (BO n°28 du 9 juillet 2015).
Mise en œuvre dans le cadre de l'enseignement de l'Histoire des Arts et du PEAC :

- approche transdisciplinaire
- situations de rencontres sensibles et réfléchies avec des œuvres cinématographiques pour contribuer au développement de la sensibilité et de l'expression culturelle de l'élève
- construction d'un parcours culturel intégrant le cinéma
- construction d'outils permettant de réunir les traces réalisées et de structurer la mémoire
- découverte du contexte historique et géographique de création permettant une meilleure compréhension de l'œuvre
- découverte des métiers du cinéma
- connaissance des grandes périodes de l'histoire du cinéma

Parcours pédagogique et artistique qui ouvre les portes du cinéma aux jeunes élèves pour :

- s'approprier le cinéma comme lieu de pratique culturelle
- initier une réelle approche du cinéma comme art

Les coordinateurs

Le conseiller pédagogique départemental Arts visuels est le coordinateur départemental Education Nationale. Il assure conjointement avec le coordinateur départemental Cinéma la mise en œuvre concrète de l'opération. Cependant, sa mission est principalement d'ordre pédagogique.

Les Cinémas les 400 Coups est le coordinateur Cinéma. Il est missionné par le CNC pour accueillir le dispositif. Sa mission est la mise en œuvre du dispositif sur le département, le travail conjoint avec les salles et les écoles concernées, la circulation des copies et des documents.

L'Association Cinéma Parlant collabore avec ces deux coordinateurs pour faciliter la mise en place de formations des enseignants, pour favoriser le développement du projet départemental en recherchant des subventions permettant de rembourser les transports des écoles…
Par ailleurs, elle gère le prêt de matériel pédagogique : documents pédagogiques, livres, affiches de cinéma, cassettes vidéo, DVD…

Cahier des charges

L'enseignant qui s'inscrit au dispositif s'engage à :

- voir 3 films du dispositif en salle au cours de l'année avec sa classe
- participer aux prévisionnements préalables des films (indispensable) et aux temps de formation qui leur sont consacrés (présence obligatoire à au moins un des mercredis après-midis de formation (voir formations complémentaires au PDF, Plan départemental de formation)
- rédiger un projet pédagogique annuel propre à sa classe en cohérence avec les programmes d'enseignement des arts plastiques et de l'Education Musicale et le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) des élèves et, en articulation avec le projet d'école

Pour les enseignants qui s'inscrivent pour la première fois :

- voir 3 films du dispositif en salle au cours de l'année avec sa classe
- visionner les 3 films préalablement aux séances avec les élèves
- rédiger un projet pédagogique annuel et l'adresser au coordinateur Ecole et Cinéma avant le 9 novembre 2018 (ecoleetcinema49@c-nantes.fr)
- s'inscrire aux formations du PDF, Plan départemental de formation, à 2 modules complémentaires de 3h comprenant : un module spécifique intitulé « Ecole et Cinéma première année » et un module consacré à l'un des films

Nota : vue la charge en formation et en préparation, ce projet est difficile à mener dans de bonnes conditions pour des **enseignants PES** et **T1**.

Les formations pédagogiques proposées sont accessibles à tous les enseignants inscrits au dispositif.
Un module de formation est proposé pour chacun des 6 films (Cf. paragraphe : L'organisation des formations).

Chacun des films est accompagné de documents pédagogiques réalisés par l'association « Les enfants de cinéma » : un Cahier de notes en ligne par film et une carte postale par élève pour chacun des trois films. Ils sont réservés à titre gratuit exclusivement aux enseignants et aux élèves inscrits au dispositif.

L'association nationale « Les enfants de cinéma » met à disposition des classes inscrites la plateforme numérique Nanouk qui permet de construire des apprentissages à partir de Cahiers de notes numérisés et d'extraits des films. L'accès se fait uniquement à l'aide de l'adresse mail professionnelle.
Vous pouvez y accédez dès à présent à l'adresse https://nanouk-ec.com/

Le prix des places est de 2,50 € par élève à chaque séance. La globalité des entrées devra être réglée à l'exploitant le jour de la séance. Les accompagnateurs sont exonérés du droit d'entrée.

L'article 3.2.1 du règlement type départemental des écoles rappelle le principe de gratuité des activités d'enseignement sur le temps scolaire : elles ne peuvent *donner lieu à une participation financière des familles aux activités obligatoires d'enseignement (c'est à dire se déroulant pendant le temps scolaire), qu'elles présentent un caractère régulier ou occasionnel et qu'elles aient lieu dans l'enceinte de l'école ou à l'extérieur à l'occasion d'une sortie (piscine, théâtre, cinéma…)*

Le paiement des entrées et du transports peuvent être pris en charge par la mairie, la caisse de l'école, la coopérative scolaire, l'association de parents d'élèves, …

Modalités

- Les inscriptions

Les écoles peuvent inscrire plusieurs classes. Cependant, chaque classe doit accepter et appliquer les directives du cahier des charges de l'opération.
Les inscriptions seront prises en compte dès à présent et jusqu'au dimanche 2 septembre 2018. Chaque inscription ne concerne qu'une seule classe. Il vous est demandé de la compléter avec précision, et en particulier les adresses électroniques, pour faciliter la mise en place de l'opération, le suivi des classes et éviter les erreurs.

- La confirmation des inscriptions

Une confirmation des inscriptions sera adressée par mail à chaque école courant septembre par le coordinateur départemental Education Nationale. **Pour cela, il faudra que la rubrique concernant les formations pédagogiques ait été renseignée.**

- Les films

Les 16 enseignants et les coordinateurs présents à la réunion du 5 avril dernier ont sélectionné dans la liste nationale 6 films adaptés aux différents niveaux (Cf. Information sur les films).

- Les exploitants

Toutes les salles proposent les 6 films. Chaque classe verra les trois films retenus dans le même cinéma.

- Les séances

Les séances sont programmées par les exploitants au cours d'une période définie par la coordination départementale. En raison de ce critère, les dates des séances que les exploitants vous communiquent sont définitives.
En cas d'empêchement majeur, vous devez vous adresser à l'exploitant qui vous accueille pour un éventuel changement de date. Un changement de date oblige la salle à faire une démarche auprès du distributeur pour obtenir la « clé » nécessaire à une nouvelle date de projection, nécessitant un certain délai.

- Les documents pédagogiques

Les Cahiers de notes sur les films seront disponibles sur la plateforme Nanouk à l'adresse https://nanouk-ec.com/
Les cartes postales élèves seront à retirer auprès de la salle qui vous accueille.

- Les transports

L'organisation des transports relève des écoles.

Remboursement des transports

Une aide à la prise en charge du coût des transports de votre école ne sera possible qu'en fonction de l'implication des collectivités locales partenaires (subventions). Comme l'année précédente, nous ne pourrons certainement pas assurer le remboursement de tous les transports. **Vous devez donc prévoir l'autofinancement de la majeure partie de votre budget transport pour l'opération (au moins deux transports de l'école).**

- **Les modalités pour bénéficier du remboursement des transports**

- **Après la première séance,** faire une photocopie de la facture libellée au nom de l'école (réglée par vos soins) du transport de cette séance.
Sur cette photocopie, vous devez préciser :
  - le nom de votre école,
  - le nom des enseignants des classes concernées,
  - le nombre d'élèves transportés,
  - le titre du film projeté à cette séance,
  - l'ordre auquel vous souhaitez que l'on établisse le chèque.
- Envoyer cette photocopie à l'**Association Cinéma Parlant – 49 rue Saint Nicolas – 49100 ANGERS**

Le remboursement se fera, dans la mesure du possible, fin avril, par chèque, à l'ordre que vous aurez précisé.
ATTENTION : Nous ne pourrons pas rembourser les transports dont les **factures nous parviendront après le 15 avril 2019.**

L'organisation des séances

Les séances du dispositif sont organisées dans la salle partenaire la plus proche de votre école. Nous travaillons pour cela avec 27 salles réparties sur le département.

Des séances sont programmées dans un cinéma partenaire dès lors que le nombre de classes aux alentours est suffisant. Ces classes ont parfois besoin de s'entendre sur le choix des films.
Il se peut que, dans certains secteurs ruraux où le nombre de classes inscrites est insuffisant, la salle proposée ne soit pas tout à fait la plus proche.

Des séances peuvent être organisées dans les salles suivantes :
Angers, Baugé, Beaufort-en-Vallée, Beaupréau, Bécon-les-Granits, Candé, Cholet, Chalonnes-sur-Loire, Corné, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Ingrandes, Jarzé, La Pommeraye, La Possonnière, Le Louroux-Béconnais, Montjean-sur-Loire, Pouancé, Saumur, Segré, St Clément-de-la-Place, St Florent-le-Vieil, St Georges-sur-Loire, St Macaire-en-Mauges, St Martin-du-Fouilloux, Tiercé, Thouarcé, Vihiers.

L'organisation des formations

1. Pour les enseignants participant pour la **première fois**

   2 modules de formations complémentaires au PDF de 3h comprenant : un module spécifique intitulé « Ecole et Cinéma première année » et un module consacré à l'un des films. Cette année, le module « Ecole et Cinéma Première année » aura lieu le **mercredi 10 octobre** de 14h à 17h à La Cité (des associations), bd du Doyenné à Angers.

2. Pour **chaque film** : formation partenariale de 3h un mercredi après-midi
   - Intervention d'un professionnel du cinéma : critique, réalisation, professeur en école de cinéma…
   Présentation du réalisateur, du contexte de création, analyse de l'œuvre et de séquences
   - Intervention de conseillers départementaux : situations pédagogiques

Pré-projection des films : Découvrir l'œuvre cinématographique
les lundis à 17h45 et mercredis à 9h45 aux Cinémas les 400 coups pour les professeurs inscrits au dispositif

LES CONTES DE LA MERE POULE programme de courts métrages	Lundi 15 et mercredi 17 octobre 2018
TOUT EN HAUT DU MONDE de Rémi Chayé	Lundi 5 et mercredi 7 novembre 2018
JIBURO de Lee Jung-Hyang	Lundi 3 et mercredi 5 décembre 2018
ADAMA de Simon Rouby	Lundi 7 et mercredi 9 janvier 2019
LE CIRQUE de Charles Chaplin	Lundi 4 et mercredi 6 février 2019
LES 400 COUPS de François Truffaut	Lundi 4 et mercredi 6 mars 2019

Par ailleurs, un mail informera les enseignants hors agglomération d'Angers avec un rythme de 4,5 jours par semaine, des autres possibilités de découverte du film en amont de la conférence avec le professionnel.

Conférence : Formations consacrées à l'analyse des films et à la présentation de modules pédagogiques
Intervenants : conférencier professionnel du cinéma puis conseillers pédagogiques
les mercredis de 14h à 17h à La Cité (des associations) bd du Doyenné à Angers :

LES CONTES DE LA MERE POULE programme de courts métrages	Mercredi 17 octobre 2018
TOUT EN HAUT DU MONDE de Rémi Chayé	Mercredi 7 novembre 2018
JIBURO de Lee Jung-Hyang	Mercredi 5 décembre 2018
ADAMA de Simon Rouby	Mercredi 9 janvier 2019
LE CIRQUE de Charles Chaplin	Mercredi 6 février 2019
LES 400 COUPS de François Truffaut	Mercredi 6 mars 2019

Les ressources documentaires

Quelques lectures pour vous accompagner :
Bergala Alain, *L'Hypothèse Cinéma : petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Coll. Cahiers du Cinéma/Essais
Vigo Luce, et Schapira Catherine, *Allons z'enfants au cinéma : petite anthologie de films pour le jeune public*, Ed. Les enfants de Cinéma
Revue *Zéro de conduite,* Cinéma pour l'enfance et la jeunesse
Journiot M.T., *Le vocabulaire du cinéma*, Ed. Nathan Université
Collection *Les petits cahiers – Cahiers du cinéma*, CNDP : une dizaine de titres parus à ce jour
Illustration :
La collection de DVD « L'Eden Cinéma » dirigée par Alain Bergala. Empruntable à l'atelier Canopé 49
Documentation :
Prêt d'affiches et consultation de DVD et de cassettes vidéo à l'Association Cinéma Parlant – 49 rue Saint Nicolas – 49100 ANGERS
Les ressources et les formations proposées par l'atelier Canopé 49 sont consultables en ligne
Sites à consulter :
Site de l'association Cinéma Parlant : http://www.cinemaparlant.com/esp_enseignants_ec.html
Site des Enfants de cinéma : http://www.enfants-de-cinema.com/2011/films/films.html
Sites de Image : http://www.transmettrelecinema.com/ecole-et-cinema/ ;
http://www.ciclic.fr/actualites/decouvrez-upopi
Site des Cinémas les 400 Coups : http://www.les400coups.org/jeune-public.php
Site de l'atelier Canopé : http://www.crdp-nantes.fr/atelier-canope-49/